

SDVE

*Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation (INSPE)*



L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) a pour spécificité le déploiement de ses formations au sein de six sites propres répartis au sein de l'académie (Arras, Douai, Gravelines, Outreau, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq) ainsi que dans les sites des 4 universités régionales (Université de Lille, Université Polytechnique des Hauts-de-France, Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale). Si cette spécificité montre l'importance de l'emprise territoriale de l'INSPE Lille HdF sur le territoire de l'académie de Lille, son corolaire est la difficulté, d'une part, de permettre l'accès des étudiant·es des sites situés hors de la métropole lilloise (Arras, Douai, Gravelines, Outreau et Valenciennes) aux services et ressources offerts par l'université de Lille en matière de santé et d'activités sportives et culturelles et, d'autre part, de créer une identité et une vie collective assorties d'un sentiment d'appartenance institutionnelle pour les étudiant·es de l'INSPE.

Ces difficultés ont été renforcées par des évolutions rapides sur le plan institutionnel : en une dizaine d'années, l'IUFM en tant qu'établissement autonome est devenu une composante universitaire de l'Université d'Artois puis a été transformé en Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) au sein de la ComUE Lille Nord-de-France avant d'être intégrée au 1^{er} janvier 2020 comme composante de l'Université de Lille en devenant de façon quasi concomitante INSPE. La constitution d'une identité plus large de nos étudiant·es et personnels à l'échelle de l'Université de Lille est donc parallèlement un enjeu fort des années à venir.

Pour développer une vie collective au sein des sites de formation et un sentiment d'appartenance institutionnelle, l'INSPE s'est engagé depuis 2018 dans le financement et la mise en œuvre de projets de site. Les équipes ont été sollicitées afin de proposer un ensemble de projets visant à favoriser le bien-être et les conditions de travail des personnels et des étudiant·es qui ont été financé sur fonds propres. Parallèlement, l'INSPE s'est engagé à partir de 2019 dans la structuration d'un service et le déploiement d'une politique de vie étudiante à l'échelle de la composante afin, notamment, de développer la démocratie étudiante et de garantir une meilleure intégration des étudiant·es au sein de l'Institut et plus largement au sein de l'Université de Lille.

Cette politique de vie étudiante s'est traduite dans un premier temps par la création d'un support administratif « référent·e vie étudiante » au sein du service FTLV et d'une mission « vie étudiante » à la direction de l'Institut. Dès 2020, ont été créées une Commission Vie Etudiante (CVE) dans chacun des 6 sites de formation ainsi qu'une Commission Vie Etudiante de l'Institut (CVEI) au niveau de la composante. Des élections sont organisées en début d'année universitaire afin que les étudiant·es élisent les délégué·es qui siègent à ces commissions dont l'enjeu est de renforcer le rôle et l'engagement des étudiant·es dans l'organisation de la vie étudiante au sein de l'Institut. Ces commissions citoyennes sont composées d'élus·es étudiant·es et de représentant·es des personnels et constituent des lieux de réflexion, de parole, de coopération en vue de favoriser l'organisation d'événements fédérateurs (organisation d'événements sportifs, ou culturels, de moments de convivialité, développement de projets tutorés, aménagement des lieux de vie des étudiant·es...) et afin d'améliorer les conditions de vie, de réussite et le bien-être des étudiant·es. La composition de ces commissions est inscrite dans le règlement intérieur de l'INSPE qui fixe les modalités de leur fonctionnement ainsi que de l'élection des étudiant·es élus·es. Ces commissions sont par ailleurs associées à la réflexion concernant la conception des projets de vie étudiante dans le cadre de l'appel à projets CVEC de l'Université de Lille.

Fort de cette première expérience de démocratie étudiante, l'enjeu pour l'INSPE est non seulement de poursuivre cette structuration dans les années à venir mais également d'aller plus loin dans ses ambitions.

Ces éléments de préambule éclairent en grande partie les enjeux et les priorités que se donne l'INSPE dans le cadre du SDVE et des 4 axes qui le constituent.

AXE 1 : METTRE L'ÉTUDIANT·E AU CŒUR, INFORMER, IMPLIQUER : LES SERVICES VIE ÉTUDIANTE DÉDIÉS

Mieux communiquer, mieux faire connaître l'institut aux nouvelles et nouveaux étudiant·es :

Afin de mieux accueillir les étudiant·es qui commencent leur formation à l'INSPE, de leur communiquer les informations essentielles qu'ils doivent connaître pour s'intégrer et réussir leur formation, deux nouveaux dispositifs ont été mis en place et seront reconduits dans les années à venir :

- La participation de l'ensemble des sites INSPE à la journée JIVE : l'institut s'est impliqué pour la première fois dans l'organisation des journées JIVE à la rentrée universitaire 2022-2023. Chaque site a organisé des activités variées en direction des étudiant·es de master 1. Des étudiant·es sur contrats (contrat région) ont été associé·es à la préparation des activités et à l'organisation de ces journées qui ont permis aux étudiant·es de découvrir les locaux et les différents services et partenaires de la formation. La dimension ludique des activités proposées a permis aux étudiant·es de faire connaissance et de tisser des liens. Le bilan de cette journée d'intégration est positif même si les organisateurs constatent l'absence d'un certain nombre d'étudiant·es. La préparation des prochaines journées JIVE devra prendre en compte cette difficulté, en analyser les raisons afin de faire en sorte que les étudiant·es puissent bénéficier de cette journée.
- La réalisation et distribution d'un guide d'accueil à la rentrée pour les étudiant·es et fonctionnaires stagiaires de l'Institut. Ce guide a pour finalité de présenter l'institut et de donner accès à toutes les informations utiles et services administratifs que propose l'INSPE l'institut en direction des étudiant·es.

Susciter, promouvoir un sentiment de communauté et d'appartenance :

Le développement d'un sentiment d'appartenance et de communauté des étudiant·es de l'INSPE est un enjeu fort des prochaines années et les obstacles que rencontre cette perspective sont importants. En effet, les étudiant·es qui débutent leur formation à l'INSPE à l'entrée du M1 ont peu de temps pour investir une vie collective au sein de l'institut : la formation qui ne dure que deux années est lourde et exigeante et se déroule en partie en alternance avec des périodes de stage en M1 et tout au long du M2. La préparation d'un concours de recrutement sélectif en M2 alimente souvent un sentiment de concurrence entre les étudiant·es qui nuit à leur bien-être et favorise le stress et parfois leur décrochage du master. Par ailleurs, les étudiant·es de la mention second degré ne suivent qu'une partie de leur formation au sein des sites INSPE, ce qui limite les contacts et les échanges entre les étudiant·es des différentes mentions du master MEEF. Cela représente un frein à la constitution d'une culture commune de référence partagée par l'ensemble des étudiant·es et qui est pourtant un des objectifs de ce master. Pour y remédier, l'institut s'appuie sur les leviers suivants :

- Le recrutement d'animateurs de vie étudiante : l'INSPE recrute depuis 2 ans parmi ses étudiant·es des animateurs (contrats région) dans chacun des sites de formation. Ces derniers sont chargés de l'animation de la vie étudiante au sein des sites et notamment de proposer et d'organiser des activités sportives, culturelles et d'entraide aux étudiant·es de leur site.
- Le soutien à la création d'association étudiante sur les sites. En 2022-2023, 2 associations étudiantes se sont créées et ont bénéficié d'un soutien logistique et financier de l'institut. Une 3^e est en cours de constitution.

L'investissement et l'énergie déployés par ces animateurs et par les étudiant·es investi·es dans les associations ont permis l'organisation d'événements et progressivement développé une vie étudiante dans les sites. Néanmoins, la participation et les réponses des étudiant·es aux sollicitations et propositions qui leur sont faites s'inscrivent nécessairement dans un temps long et ne sont pas tout de suite à la hauteur des efforts déployés par les uns et les autres. C'est pourquoi il nous paraît important de continuer à soutenir fortement la présence des animateurs et des associations étudiantes sur les sites afin d'engager dans la durée les changements qui ont commencé à s'opérer ces dernières années.

AXE 2 : ASSURER LA PROXIMITÉ ET LE QUOTIDIEN DE LA VIE ÉTUDIANTE

Multiplier les espaces vie étudiante, les équipements, faciliter les accès :

- L'INSPE s'est engagé dans l'aménagement d'un lieu de vie dédié aux étudiant·es dans chacun des six sites de formation. Un tout dernier espace « le PC » vient d'être inauguré sur le site de Villeneuve d'Ascq. Tous ces espaces ont été aménagés avec le souci de permettre aux étudiant·es de se restaurer (tables et micro-ondes), de se reposer (fauteuils), de pouvoir échanger entre eux et de pouvoir se détendre (achat de Babyfoot, de jeux de société et de jeux anciens).
- Si tous les sites ont désormais un espace étudiant dédié, la question de la restauration se pose néanmoins pour les sites d'Outreau, Valenciennes et de Gravelines qui ne disposent pas de restaurant universitaire. Des solutions sont à l'étude (achat de davantage de micro-ondes, recours à des Food trucks,...). Des réponses seront à apporter à ces difficultés dans les années à venir.

Promouvoir la santé étudiante, le bien-être, la prévention, l'accès aux ressources culturelles :

Malgré l'engagement au quotidien des sites de formation dans la mise en place de services et d'activités variées en direction des étudiant·es autour de l'action culturelle, du développement durable, des activités sportives ou encore du bien-être, les étudiant·es de l'INSPE qui suivent leur formation hors de la métropole lilloise se sentent défavorisés par rapport aux autres étudiant·es de l'Université de Lille. En effet, seul·es nos étudiant·es qui suivent leur formation sur le site de Villeneuve d'Ascq ont la possibilité d'accéder aux services offerts par le SUMPPS et par le SUAPS. Les étudiant·es des sites de Douai, Arras, Valenciennes, Outreau et Gravelines ne logent pas en métropole lilloise et n'ont généralement pas le temps ni les ressources qui leur permettraient de se déplacer pour bénéficier des services de santé, des activités sportives et culturelles offertes par l'Université de Lille qui se situent quasi exclusivement sur le territoire de la métropole lilloise.

Cette situation est fortement inégalitaire et est vécue négativement par les étudiant·es de ces sites situés hors métropole lilloise. L'INSPE a cherché à réduire ces inégalités d'accès par divers leviers :

- Le financement sur fonds propres d'une activité sportive proposée aux étudiant·es des sites d'Arras, de Douai, d'Outreau et Gravelines.
- Le financement par le biais de la CVEC d'un atelier de sophrologie pour les étudiant·es du site de Douai.
- L'achat par le biais de la CVEC de cartes C-Art pour les étudiant·es afin de rendre gratuite l'entrée de certaines ressources muséales de la région.

Malgré ces efforts, les étudiant·es ne sont pas satisfait·es. Ils souhaiteraient notamment avoir plus de possibilités de choix afin d'avoir un accès plus large notamment à des activités et des équipements sportifs. Ils proposent, par exemple, d'obtenir la possibilité de participer à l'offre des universités de proximité (Artois, UPHF, ULCO). Cette piste possible sera à l'étude pour les années à venir.

AXE 3 : PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉMANCIPATION

Outre l'accueil et l'accompagnement des étudiant·es en situation de handicap, l'institut s'est engagé contre la précarité menstruelle en mettant à disposition des étudiant·e.s des protections périodiques sur tous les sites de formation.

La distribution gratuite de la carte Pass C'Art contribue parallèlement à favoriser l'accès à la culture de nos étudiant·es les plus modestes.

Enfin, l'INSPÉ propose depuis quelques années, grâce à un soutien de la CVEC, un accès gratuit à la certification du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1). En effet, le coût de cette certification reste un frein pour les étudiant·es alors que celle-ci est obligatoire pour le concours du professorat des écoles. Pour soutenir les étudiant·es les plus modestes, l'INSPE propose gratuitement une formation au PSC1 aux étudiant·es inscrit·es dans la mention premier degré MEEF sur ses six sites de formation.

Ces dispositifs seront reconduits dans les prochaines années.

AXE 4 : INITIER DE NOUVEAUX MODÈLES, ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Accroître la gouvernance étudiante, la participation, la co-construction et l'évaluation par les étudiant·es :

- La mise en place des commissions vie étudiante (CVE) dans chacun des sites de formation et de la commission vie étudiante de l'Institut (CVEI) participent pleinement à la volonté de développer la gouvernance et la participation étudiantes au sein de l'institut. Une CVEI se tient chaque année en décembre. Elle est préparée en amont par les délégué·es qui font un travail de recueil des ressentis et des demandes des étudiant·es de leur site quant à leur formation et la vie étudiante. Les présentations des délégué·es et les débats au cours des CVEI sont riches. Un compte-rendu est envoyé à l'ensemble des étudiant·es et des personnels. Cette année, il est prévu d'organiser une deuxième CVEI qui se déroulera en fin d'année ceci afin d'avoir un retour plus large des étudiant·es sur l'ensemble de l'année universitaire.
- Les délégués de la CVEI ont procédé en novembre à l'élection de la directrice-adjointe étudiante de l'INSPE. Sa participation au conseil étudiant et aux travaux des commissions devrait permettre de faire davantage entendre la voix des étudiant·es de l'INSPE au sein de l'université dans les années futures.

Malgré cette volonté affichée depuis 2020 et inscrite dans le règlement intérieur de l'INSPE et l'implication et le sérieux des étudiant-es qui s'engagent dans ces nouveaux dispositifs de gouvernance étudiante, force est de constater que la participation des étudiant-es reste faible (peu de candidats aux élections de délégué-es, taux de participation aux élections de l'ordre de 3% des étudiant-es). La création de dispositifs ne suffit donc pas à susciter l'implication de l'ensemble des étudiant-es. L'enjeu de ces prochaines années sera par conséquent de mieux comprendre le désengagement et la mise à distance que montrent un grand nombre d'étudiant-es afin de trouver les leviers pour y faire face.

- Des conseils de perfectionnement seront généralisés : chaque mention mettra en place un conseil préparé en amont par des pré-conseils de perfectionnement à l'échelle des parcours de formation et des sites. Ces pré-conseils et conseils permettront de faire évoluer positivement les maquettes de formation. Une liste d'indicateurs statistiques et d'éléments issus de notre enquête annuelle d'évaluation des formations sera portée à la connaissance des membres des pré-conseils et des conseils afin de permettre l'objectivation des caractéristiques de nos étudiant-es et de leur ressenti concernant la formation.

L'enjeu des prochaines années sera de construire l'articulation et la mise en dynamique de ces différents dispositifs de gouvernance et d'évaluation étudiantes afin d'éviter le risque de la superposition et de faire en sorte qu'ils contribuent chacun de manière spécifique à la perspective commune d'améliorer la formation et la vie étudiante au sein des quatre mentions du master MEEF et des six sites de formation de l'INSPE.